ROCKWOOL B.V. / Rockpanel Konstruktieweg 2 NL-6045 JD Roermond, Pays-Bas www.rockpanel.com



DÉCLARATION DES PERFORMANCES

N° 0764 - CPR - 0277 - BE - wallon - vs01

1. Code d'identification unique du produit type :

ROCKPANEL Uni 8 mm

2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4:

Impression sur la face arrière du panneau

3. Usage(s) prévu(s)

Finitions intérieures et extérieures des murs et des plafonds

4. Fabricant

ROCKWOOL B.V. Industrieweg 15 NL-6045 JG Roermond, Pays-Bas Tél. +31 475 353 535

5. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V:

Système 1 pour la réaction au feu et système 2 + pour les autres caractéristiques

6. Document d'évaluation européen :

EAD 090001-00-0404 pour des panneaux préfabriqués en laine minérale comprimée avec des finitions organiques ou anorganiques et avec un système de fixation spécifié, édition de mai 2015.

Évaluation technique européenne: ETA-17/0620 du 16/08/2017

Organisme d'évaluation technique : ETA-Danmark A/S

Göteburg Plads 1, DK-2150 Nordhavn

Tél. +45 72 24 59 00 Fax +45 72 24 59 04 Internet <u>www.etadanmark.dk</u>

Organisme notifié : Materialprüfanstalt für das Bauwesen

Nienburger Strasse 3, D-30167 Hannover

Organisme notifié 0764 Tél. +49 511 762 3104 Fax +49 511 762 4001 Internet www.mpa-bau.de/

et a délivré un : Certificat de Constance des Performances N° 0764 - CPR – 0277

7. Caractéristiques du produit

La surface des panneaux Rockpanel Uni est traitée avec quatre couches de peinture polymère en émulsion aqueuse d'un côté, dans une gamme de couleurs.

Les caractéristiques physiques de Rockpanel Uni 8 mm sont indiquées ci-dessous :

- Epaisseur 8 mm - Longueur maxi. 3050 mm - Largeur maxi. 1250 mm

- Densité nominale 1050 kg/m³

Résistance à la flexion longueur et largeur f₀₅ ≥ 24 N/mm²

Module d'élasticité 3567 N/mm²
 Conductivité thermique 0,37 W/(m·K)

La clause 8 contient les performances de ROCKPANEL Uni 8 mm.

8. Performances déclarées

Caractéristiques essentielles	Performances				Spécifications techniques harmonisées
	Tableau 1 - Classifica				
	Méthode de fixation	Ventilée ou non-ventilée	Ossature verticale en bois	Ossature verticale en aluminium	
			Rockpan	nel Uni	
		Non-ventilée	B-s1, d0		
Exigences		Vide rempli de laine minérale	Joint horizontal fermé		
fondamentales	Fixation mécanique	Ventilée avec bande EPDM sur les	B-s2, d0		
applicables aux		chevrons [a] [d]	Joint horizontal ouvert 6 mm		FTA 17/0/00
ouvrages de		Ventilée avec des bandes ROCKPANEL	B-s2, d0		ETA-17/0620 délivré le 16/08/2017
construction	1 ixation mecanique	6 ou 8 mm sur les chevrons [b] [d]	Joint horizontal ouvert 6 mm		EN 13501-1
BR2 – Sécurité			B-s1, d0		EN 13301-1
en cas		Ventilée avec des bandes ROCKPANEL	Joint horizontal ouvert 6 mm		
d'incendie		8 mm sur les chevrons [b]	pour finition blanche et noire		
a incentile			[c]		
		DM dépassant de 15 mm le chevron en largeur	[c] également valable pour un mélai		
	des 2 côtés [b] largeur de la bande RO largeur des 2 côtés	CKPANEL dépassant de 15 mm le chevron en	[d] également valable pour de pann	eaux avec une finition d'appret	

Domaine d'application

Le domaine d'application suivant s'applique.

Classification Euroclasse

La classification indiquée dans le tableau 1 est valable pour les conditions suivantes d'utilisation finale :

Montage

- Fixation mécanique selon la description en tableau 1, fixée sur l'ossature indiquée ci-dessous
- Les panneaux sont adossés à une isolation en laine minérale de 50 mm minimum ayant une densité de 30-70 kg/m³ conformément à EN 13162 avec un vide entre les panneaux et l'isolation (fixation mécanique)
- Les panneaux sont adossés à une isolation en laine minérale de 40 mm minimum ayant une densité de 30-70 kg/m³ conformément à EN 13162 sans vide ventilé entre l'ossature en bois (fixation mécanique non ventilée)

Supports: • murs en béton, murs maçonnés, structure en bois

- Isolation: Constructions ventilées: Les chevrons sont adossées à une isolation en laine minérale de 50 mm minimum ayant une densité de 30-70 kg/m³ conformément à EN 13162 avec un vide entre les panneaux et l'isolation de 28 mm mini.
 - Constructions non-ventilées : Les panneaux sont adossés à une isolation en laine minérale de 40 mm minimum ayant une densité de 30-70 kg/m³ entre les chevrons et de 50 mm minimum ayant une densité de 30-70 kg/m³ derrière les chevrons sans vide ventilé
 - Les résultats sont également valables pour toute épaisseur plus importante de la couche d'isolation en laine minérale de la même densité et une classification identique ou meilleure de réaction au feu.

- Ossature : chevrons verticaux en bois tendre sans traitement de retardement du feu, épaisseur minimale de 28 mm
 - Les résultats d'essais sont également valables pour le même type de panneau avec une ossature aluminium ou acier
 - Les résultats d'essais sont également valables pour le même type de panneau avec montants Lamibois (LVL) verticaux, sans traitement de retardement du feu, d'une épaisseur minimale de 27 mm.

Fixation:

- Les résultats sont également valables avec une densité supérieure des dispositifs de fixation
- Les résultats d'essais sont également valables pour le même type de panneau fixé par des rivets fabriqués du même matériau que les vis et vice-versa

Vide:

- Remplis ou non avec un isolant en laine minérale d'une densité nominale de 30-70 kg/m³ conformément à EN 13162
- La profondeur du vide est de 28 mm minimum
- Les résultats d'essais sont également valables pour une largeur de vide ventilé plus importante entre l'arrière du panneau et l'isolation.

Joints:

- Les joints verticaux sont adossés à une bande d'EPDM (Celdex EPDM Soft EP-4530) ou de bande Rockpanel conformément à la description en tableau 1 et les joints horizontaux peuvent être ouverts (constructions ventilées) ou dotés d'un profilé en aluminium (constructions ventilées et non-ventilées)
- Les résultats d'un essai avec joints horizontaux ouverts est également valable pour le même type de panneau utilisé dans des applications avec joints horizontaux fermés par des profilés en acier ou aluminium.

La classification est également valable pour les paramètres de produit suivants :

Épaisseur: • Nominale 8 mm

Densité: • Nominale 1050 kg/m³

Caractéristiques	Tableau 2 – Performances -	Perméabilité à la vapeur d'eau et perméabilité à l'eau	Spécifications techniques
essentielles	Caractéristique	Valeurs déclarées	harmonisées
BR3 – Hygiène, santé et environnement	Perméabilité à la vapeur d'eau	Rockpanel Uni: s _d < 1,80 m à 23°C et HR 85 % Le concepteur tiendra compte des besoins pertinents de ventilation, de chauffage et d'isolation afin de minimiser la condensation en service.	ETA-17/0620 délivré le 16/08/2017 EN ISO 12572 condition d'essais B
on virol memorit	Perméabilité à l'eau	loints pour des applications pon-ventilées inclus : Absence de performances	
Caractéristiques	Tableau 3 - Performances- L	ibération de substances dangereuses	Spécifications techniques
essentielles			1 ,
	Caractéristique	Spécification du produit	harmonisées

^{*)} En plus des clauses spécifiques relatives aux substances dangereuses contenues dans l'Evaluation Technique Européenne, d'autres exigences peuvent s'appliquer aux produits couverts par son étendue (p. ex. la législation européenne transposée et des lois, des règlements et dispositions administrative nationaux). Afin de correspondre aux dispositions de la Directive des Produits de Construction de l'UE, ces exigences doivent également être respectées lorsqu'elles s'appliquent.

Cadmium non utilisé dans les panneaux

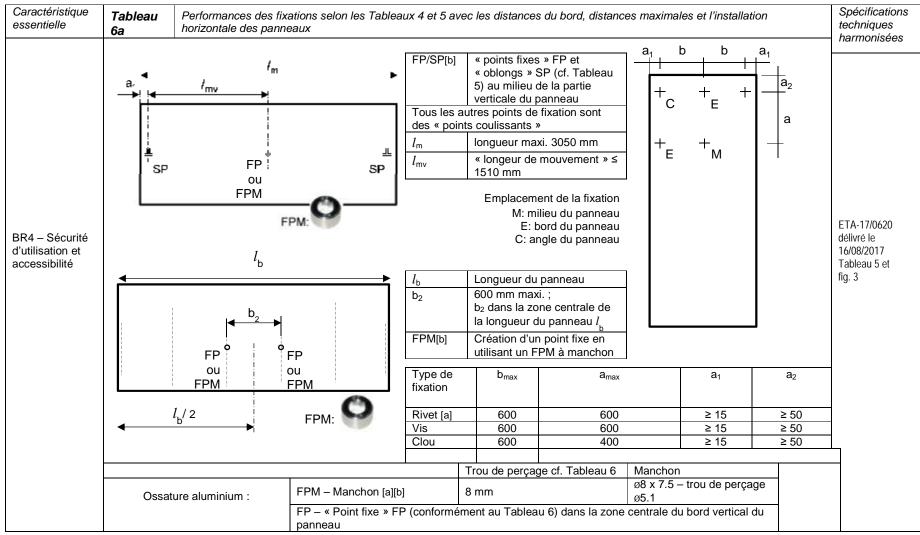
Caractéristique essentielle		Rockpanel Uni de 8 mm Ossature : bois massif	Ossature : bois massif bir « Remarque ») et la classe de durée de charge « Instantané » [c]			Spécifications techniques harmonisées	
	Caractéristique	Panneaux 8 mm	Portée e	n mm [b]	$X_d = X_k / \gamma_M$ en N	Tableau	
			a fixation	b panneau	Milieu / Bord / Angle	dans ETA	
Va	Valeur de	fixation vis [a][e] avec utilisation de joints d'étanchéité	600	600	C18/C24[d]: 473 / 214 / 104	6-2 [c]	
BR4 – Sécurité d'utilisation et	calcul de la charge axiale	fixation vis [a][e] avec utilisation de bandes ROCKPANEL 8 mm	600	600	C18 [d]: 284 / 214 / 104 C24 [d]: 306 / 214 / 104	6-3 [c]	Cellvre le 16/08/2017 EN 1/592·2008±Δ1·2012 (F)
accessibilité	$X_d = X_k / \gamma_{M}$	fixation clou (32 mm) [e] avec utilisation de joints d'étanchéité	400	600	C18 [d]: 142 / 142 / 142 C24 [d]: 170 / 170 / 170	6-4 [c]	
		fixation rivet [e]	600	600	581 / 274 / 138	6-1 [c]	
[a] aveca ≥ 30° : a	est l'angle entre l'axe	de la vis et le sens du grain	[d] Cl	asse de résista	ance EN 338		
[b] voir Tableau 6a			[e] pc	ur la spécificat	tion des fixations voir Tableau 8b		
[c] k_{mod} = 1,10 conformément à Tableau 3.1 - « Valeurs de k_{mod} »NBN EN 1995-1-1/A1/:2008;Pour la classe de service 2 et « classe de durée de charge » « Instantané »			Remarque (selon NBN EN 1995-1-1:2005+AC:2006 §2.3.1.3 (3)P): Classe de service 2 se caractérise par une teneur en humidité dans des matériaux correspondant à une température c 20°C et l'humidité relative ambiante ne dépassant les 85 % que pour quelques semaines par a Dans la classe de service 2 la teneur en humidité moyenne dans la plupart des bois tendres ne dépassera pas 20 %.				ondant à une température de r quelques semaines par an.

Caractéristique	Table 4b - Performances - Valeur de calcul de la charge axiale pour « Rockpanel Uni» 8 mm Ossature : bois massif Pour la classe de service 3 (voir « Remarque ») et la classe de durée de la			·		, ,		Spécifications techniques harmonisées	
essentielle			de fixation voir tableau 5	ac darec de ci	narge « mste	intane » [6]		### Anarmonisées Tableau	
	Caractéristique	Panneaux	8 mm	Portée e	en mm [b]	$X_d = X_k / \gamma_M$ en N	Tableau		
				a fixation	b panneau	Milieu / Bord / Angle	dans ETA		
	Valeur de	fixation vis avec utilisa	[a][e] tion de joints d'étanchéité	600	600	C18/C24[d]: 473 / 214 / 104	6-2 [c]		
BR4 –Sécurité d'utilisation et	calcul de la charge axiale		[a][e] avec utilisation de CKPANEL 8 mm	600	600	C18 [d]: 232 / 214 / 104 C24 [d]: 250 / 214 / 104	6-3 [c]		
accessibilité	$X_d = X_k / \gamma_{M}$		u (32 mm) [e] tion de joints d'étanchéité	400	600	C18 [d]: 116 / 116 / 116 C24 [d]: 139 / 139 / 139	6-4 [c]	EN 14592:2008+A1:2012 (E)	
		fixation rive	et [e]	600	600	581 / 274 / 138	6-1 [c]		
[a] avec a≥ 30° : a	est l'angle entre l'axe	de la vis et le s	sens du grain		[d] Classe de	résistance EN 338			
[b] voir Tableau 6a					[e] pour la spécification des fixations voir le tableau 8b				
[c] k _{mod} = 0,90 conformément au Tableau 3.1 – « Valeurs de k _{mod} » NBN EN 1995-1- 1:2005+AC:2006; Pour la classe de service 3 [NA à NBN EN 1995-1-1:2005+A1:2006 Tableau NA.2 « Utilisations extérieures totalement exposées »] et « classe de durée de charge » « Instantané »			⁻ ableau	Remarque (selon NBN EN 1995-1-1:2005+A1:2006 §2.3.1.3 (3) P): Classe de service se caractérise par des conditions climatiques avec des teneurs supérieures en humidit que dans la classe de service 2 (comparez à la Remarque dans le Tableau 4a).			s supérieures en humidité		

0 41.11	« Rockpanel Uni » 8 mm Ossature : bois massif			axiale pou	pour la fixation mécanique de panneaux			Spécifications techniques harmonisées	
Caractéristiqu e essentielle	Pour la classe de service 2 (voir « Remarque ») et la classe de durée Pour les diamètres des points de fixation voir tableau 5				e charge	« Pern	nanente » [c]	naimonisees	
C	Caractéristique	Panneaux	8 mm	Porté	e en mm	[b]	$X_d = X_k$ / γ_{M} en N	Tableau	
				a fixatio	n b par	nneau		dans ETA	
BR4 –	Valeur de	fixation vis	[a][e] tion de joints d'étanchéité	600	60	00	C18[d]: 396 / 214 / 104 C24[d]: 425 / 214 / 104	6-2 [c]	ETA-17/0620 délivré le 16/08/2017 EN 14592:2008+A1:2012 (E)
Sécurité d'utilisation et	calcul de la charge axiale		[a][e] avec utilisation de OCKPANEL 8 mm	600	60	00	C18 [d]: 155 / 155 / 104 C24 [d]: 167 / 167 / 104	6-3 [c]	
accessibilité	$X_d = X_k / \gamma_{M}$		u (32 mm) [e] ition de joints d'étanchéité	400	60	00	C18 [d]: 77 / 77 /77 C24 [d]: 93 / 93 / 93	6-4 [c]	
		fixation riv	et [e]	600	60	00	581 / 274 / 138	6-1 [c]	
[a] avec a≥ 30°:	a est l'angle entre l'a	ke de la vis et l	e sens du grain		[d] Classe	de résis	stance EN 338		
[b] voir Tableau 6	ìa				[e] pour la	spécific	ation des fixations voir le tableau 8	3b	
1:2004+A1:2008; NA.2 « Utilisation	[c] K _{mod} = 0,60 conformément à Tableau 3.1 – « Valeurs de k _{mod} » NBN EN 1995-1- 1:2004+A1:2008; Pour la classe de service 2 NBN EN 1995-1-1:2005+AC:2006 Tableau NA.2 « Utilisations extérieures avec protection du membre contre l'humidification directe »] et « classe de durée de charge » « Permanente »			eau »] et	Remarque (selon NBN EN 1995-1-1:2005+AC:2006 §2.3.1.3 (3)P): Classe de service 2 se caractérise par une teneur en humidité dans des matériaux correspondant à une température c 20°C et l'humidité relative ambiante ne dépassant les 85 % que pour quelques semaines par a Dans la classe de service 2 la teneur en humidité moyenne dans la plupart des bois tendres ne dépassera pas 20 %.				pondant à une température de our quelques semaines par an.

Caractéristique	Tableau 5 – Perform	Tableau 5 – Performances des fixations mécaniques : diamètres des trous pour des panneaux Rockpanel Uni						
essentielle	Type de fixation [a]	Point fixe	Point coulissant	Oblong	Dimension de panneau en question	techniques harmonisées		
BR4 – Sécurité	Vis	3,2	6,0	3,4 * 6,0	1200 * 3050	ETA 17/0/20		
d'utilisation et	Clou	2,5	3,8	2,6 * 3,8	1200 * 2420	ETA-17/0620 délivré le 16/08/2017		
accessibilité	Rivet	5,2	8,0	5,2 * 8,0	1200 * 3050	delivie le 10/00/2017		

[[]a] pour la spécification des fixations voir les tableaux 8a et 8b



[[]a]: Pour une fixation correcte (SP, FP et FPM) il convient d'utiliser une riveteuse avec une entretoise (p. ex.. 0,3 mm).

[[]b]: Ossature aluminium

Caractéristique essentielle	Tableau 6b Performances de verticale des pan	s fixations selon les Tableaux 4 et 5 neaux	avec les distances du bord	l, distances mir	nimales et l'installation	Spécifications techniques harmonisées
				FP/SP[b]	«points fixes » FP et « oblongs » SP (cf. Tableau 5) au milieu de la partie verticale du panneau point fixe effectué par manchon FPM	
	b ₃		04	SPM[b]	oblong effectué par manchon latéral	
	l l l l l l l l l l l l l l l l l l l	l _b	→		tres points de fixation sont s coulissants »	
BR4 – Sécurité			ıı İ	l_{b}	Longueur du panneau	ETA-17/0620
d'utilisation et	ou ou	SP SP	o ≝ FP SP	l_{b2}	ca l_b / 2	délivré le 16/08/2017
accessibilité	FPM FPM	ou	ou ou	b_3	400 mm maxi.	Tableau 5 et fig. 3
		SPM	FPM SPM	b ₄	600 mm maxi.	
		FPM: ↓	FPM:	SPM SPM	FPM SPM	
			Trou de perçage cf. Table	eau 5 Man	chon	1
	Occatura alumainius	FPM – Manchon [a][b]	8 mm		7,5 – trou Ø5,1	1
	Ossature aluminium :	SPM – Manchon latéral [a][b]	8 mm	ø8 x	7,5 – trou Ø5,1 x 6,2]

[a]: Pour une fixation correcte (SP, FP et FPM) il convient d'utiliser une riveteuse avec une entretoise (p. ex.. 0,3 mm).

[[]b]: Ossature aluminium

Caractéristique essentielle	Tableau 7 – Performances de rés	Spécifications techniques			
Caracteristique essentielle		Fixation	Charge de rupture	Déformation	harmonisées
DD4 Céqurité d'utiliagtion et	Caractéristique de résistance au	Vis	1376 N	9 mm	ETA-17/0620
BR4 – Sécurité d'utilisation et accessibilité	cisaillement des fixations	Clous	1177 N	15 mm	délivré le 16/08/2017
accessibilite	mécaniques. Valeurs moyennes	Rivets	1530 N	1,7 mm	delivie le 10/06/2017

	SFS Aluminium[d]	SFS Acier inoxydable A4 [a]	MBE Aluminium[d]	MBE acier inoxydable [b]
Code	AP14-50180-S	SSO-D15-50180	1290406	1290806
Corps	aluminium EN AW-5019 (AIMg5) conformément à EN 755-2	acier inoxydable numéro de matériau 1.4578 conformément à EN 10088	aluminium EN AW-5019 (AIMg5) conformément à EN 755-2	acier inoxydable numéro de matériau 1.4567 conformément à EN 10088
Mandrin	acier inoxydable numéro de matériau 1.4541 conformément à EN 10088	acier inoxydable numéro de matériau 1.4541 conformément à EN 10088	acier inoxydable numéro de matériau 1.4541 conformément à EN 10088	acier inoxydable numéro de matériau 1.4541 conformément à EN 10088
Résistance	F _{mean,n} = 2038	$F_{\text{mean,n}} = 1428$	F _{mean,10} = 2318	F _{mean,10} = 3212
àla	s = 95	s = 54	s = 85	s = 83
traction	F _{u,5} = 1882	$F_{u,5} = 1339$	F _{u,5} = 2155	$F_{u,5} = 3052$
d ¹	5	5	5	5
d ²	14	15	14	14
d ³	2,7	2,7	2,7	2,95
I	18	18	18	16
k	1,5	1,5	1,5	1,5
profilé	aluminium	acier	aluminium	acier
	t ≥ 1,5 mm	t ≥ 1,0 mm [a]	t ≥ 1,8 mm	t ≥ 1,5 mm [b]

- [a]: L'épaisseur minimale des profilés verticaux en acier est de 1,0 mm. La qualité de l'acier est S320GD +Z EN 10346 numéro 1.0250 (ou équivalent pour façonnage à froid). Pour l'épaisseur minimale du revêtement voir [c]
- [b]: L'épaisseur minimale des profilés verticaux en acier est de 1,5 mm. La qualité de l'acier est EN 10025-2:2004 S235JR numéro 1.0038. Pour l'épaisseur minimale du revêtement voir [c]
- [c]: L'épaisseur minimale du revêtement (Z ou ZA) est déterminée par le taux de corrosion (quantité de perte de corrosion en épaisseur par an) qui dépend de l'environnement atmosphérique spécifique extérieur (il est possible d'utiliser le Zinc Life Time Predictor pour calculer le taux de corrosion en μm/an pour un revêtement Z : http://www.galvinfo.com:8080/zclp/(copyright The International Zinc association).
 - La désignation du revêtement (sa classification détermine la masse de l'enduction) devra être convenue entre l'installateur et le maître de l'ouvrage.
 - Sinon, il est possible d'utiliser un revêtement galvanisé à chaud conformément à EN ISO 1461.
- [d]: L'aluminium est AW-6060 conformément à EN 755-2. La valeur R_m/R_{p0,2} est de 170/140 pour un profilé T6 et de 195/150 pour un profilé T66.
- [e]: Pour une fixation correcte, il convient d'utiliser une riveteuse avec une entretoise (p. ex. 0,3 mm).

Tableau 8b - Spécifications des fixations mécaniques -

Clou annelé 2,7/2,9 x 32 et 2,7/2,9 x 40 mm

Acier inoxydable conformément à EN 10088 - Numéro de matériau 1.4401 ou 1.4578 Définitions conformément à EN 14592:2008+A1:2012

$$d = 2.6 - 2.8$$

$$d_2 = 2.8 - 3.0$$

I pour clou 32 = 31 - 32,5

I pour clou 40 = 39 - 40,5

 I_2 pour clou 32 = 24 – 26

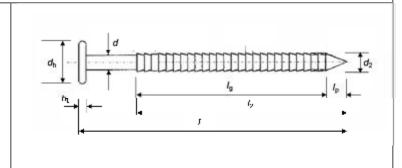
 I_2 pour clou 40 = 32 – 34

$$I_{\rm D} = \le 4.8$$

$$I_{q} = I_2 - I_p$$

$$d_h = 5.8 - 6.3$$

$$h_{\rm t} = 0.8 - 1.0$$



<u>Vis Torx</u> 4,5 x 35 mm

Acier inoxydable conformément à EN 10088 - Numéro de matériau 1.4401 ou 1.4578 Définitions conformément à EN 14592:2008+A1:2012

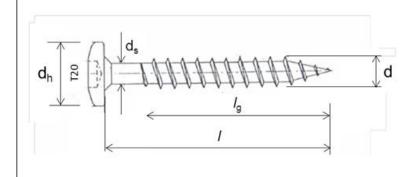
$$d = 4.3 - 4.6$$

$$d_s = 3.3 - 3.4$$

$$d_{\rm h} = 9.6 - 0.4$$

$$I = 35 - 1,25$$

$$I_{\rm q} = 26,25 - 28,5$$



Caractéristique essentielle		Tableau 9 –	Performances de résistance	Spécifications techniques harmonisées		
			Corps d'impact	Performance		
BR4 – Sécurité			Corps dur	NPD*	ETA-17/0620	
d'utilisation et accessibilité Rockpanel Uni 8mm		Uni 8mm	Corps mou	NPD*	délivré le 16/08/2017	

^[*] Performances non déclarées.

Caractéristique essentielle	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,						
		Longueur	Largeur	harmonisées			
	Changement dimensionnel cumulé [a]	0,085%	0,084%				
BR4 – Sécurité d'utilisation et	Coefficient d'expansion thermique 10 ⁻⁶ K ⁻¹	10,5	10,5	ETA-17/0620 délivré le 16/08/2017			
accessibilité	Coefficient d'expansion d'humidité HR 42% différence après 4 jours mm/m	0,288	0,317	delivie le 10/00/2017			

[[]a] Par conséquent, la largeur de joint minimale doit être 3 mm, 5 mm de préférence.

Caractéristique essentielle	Tableau 11 – Résistance aux cyc à l'arc au xénon	et à l'exposition	Spécifications techniques	
esserillelle		Performances	harmonisées	
	Résistance aux cycles hygrothermiqu	es	admises	
Aspects de durabilité et de résistance à l'usure	Résistance à l'exposition à l'érosion artificielle à l'arc au xénon pendant 5000 heures EOTA TR010 classe climatique S (Rapport technique 010)	Rockpanel Uni	ISO 105 A02 : 3 ou mieux	ETA-17/0620 délivré le 16/08/2017

9. Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées. Conformément au règlement (UE) no 305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.

Signé pour le fabricant et en son nom par :

ROCKWOOL B.V.

W.J.E. Dumoulin

Technical Director Operations DE-NL

Roermond, À Pays-Bas

Le

08 november 2017

DP conformément au Règlement délégué (UE) N° 574/2014 du 21 février 2014 modifiant l'Annexe III du Règlement (UE) N° 305/2011 du Parlement européen et du Conseil relative au modèle à utiliser pour l'établissement d'une déclaration des performances concernant un produit de construction, https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX%3A32014R0574 OJ L 159, 28.5.2014, p. 41–46